

Conseil municipal du 8 septembre 2008

1ère délibération

Achat du terrain pour la STEP, à la GFA des Franciones (parcelle B386) au prix des domaines indiqué : 1€ le m². Soit une parcelle de 4447 m² à 4447 €.

2ème délibération

Acceptation du devis de GEO+ pour le dossier de déclaration « loi sur l'eau » pour un montant de 3745 €HT.

3ème délibération

Subvention exceptionnelle de 250 € pour l'association Cantine du village.